

# FORMATION PROFESSIONNELLE



La commercialisation sous forme de paniers de légumes biologiques

2 et 3 décembre 2024

Meurthe et Moselle (54)

Indice de satisfaction des stagiaires : ★★★★★

Durée : 14 heures soit 2 jour(s)  
Intervenant(s) : Charles SOUILLOT, FORMATEUR, CONSEILLER INDÉP

Pré-requis : Aucun

	Adhérent	Non-adhérent
	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	462,00 €	693,00 €
Demi-Tarif	231,00 €	346,50 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations [biograndest.org/se-former](http://biograndest.org/se-former)

Responsable de la formation : VAUTRIN Julien  
[julien.vautrin@biograndest.org](mailto:julien.vautrin@biograndest.org)  
07.68.73.84.73

Programme de la formation :

Date	Lieu	Heure	Contenu
02/12/2024	Rogéville	9h - 12h30	L'intervention abordera l'évolution de la commercialisation sous forme de paniers depuis 15 ans. Elle identifiera les leviers sur lesquels les producteurs peuvent jouer et identifiera les pistes d'actions à mettre en œuvre
02/12/2024	Rogéville	13h30 - 17h	L'intervention abordera les portions pouvant être introduites dans des paniers hebdomadaires ainsi que la fréquence de ces portions. A partir de ces quantités un travail sur la manière de présenter les produits en fonction de la population visée sera proposé.
03/12/2024	Rogéville	9h - 12h30	A partir de légumes ramenés par les stagiaires et de contenants apportés par le formateur, chaque stagiaire devra faire une proposition de panier attractif pour la saison. Un débat sera organisé autour des résultats obtenus.
03/12/2024	Rogéville	13h30 - 17h	L'intervention abordera les moyennes de consommation annuelles pour les légumes les plus fréquents. Elle proposera des méthodologies de discussion avec un groupe de consommateur pour adapter ces moyennes au groupe.

REPAS TIRE DU SAC

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur [biograndest.org/se-former/](http://biograndest.org/se-former/)



Bulletin d'inscription à la formation :

La commercialisation sous forme de paniers de légumes biologiques

NOM - Prénom : .....  
Mail : .....  
Tél. : .....  
Date de naissance : .....

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation  
 Conjoint(e) collaborateur(trice)  
 Aide familiale  
 Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)  
 Autre – précisez : .....

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 15/11/2024

[julien.vautrin@biograndest.org](mailto:julien.vautrin@biograndest.org)

Bio en Grand Est - Site de Laxou LES PROVINCES, 1 Av. de l'Europe 54520 LAXOU

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.